



Assemblée générale ordinaire du 09/11/2023 **Rapport Moral et d'activités**

Exercice du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023

Introduction :

Nous voici à nouveau réunis pour l'assemblée générale du Comité Départemental d'Équitation d'Eure-et-Loir. Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence. Vous témoignez de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement du Comité Départemental d'Équitation d'Eure-et-Loir.

Pour rappel, le Comité Départemental d'Équitation d'Eure-et-Loir a pour objet de :

1. Faire la promotion et le développement des activités et des disciplines équestres (ainsi que toutes les disciplines équestres qui pourraient naître).
2. Représenter tous les licenciés pratiquant l'équitation et les groupements équestres adhérents du département.
3. Participer à tout ce qui concerne le cheval et l'équitation, aux actions des pouvoirs publics ou de tout organisme constitué en vue du développement de la filière équine.
4. Assurer en son sein la liberté d'opinion et le respect des droits de la défense, interdire toute discrimination et veiller au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français.
5. Intégrer les notions de développement durable et de protection de l'environnement dans l'ensemble de ses activités.
6. Respecter et faire respecter à ses adhérents les règles d'encadrement, les règles de discipline, les règles contre le dopage humain, les règles contre le dopage animal, les règles d'hygiène et les règles de sécurité.

L'exercice 2022-2023 a été rythmé par des réunions, des regroupements ainsi que de nombreux événements comme le challenge départemental des clubs. Le Comité Départemental d'Équitation d'Eure-et-Loir s'est regroupé 4 fois. Pour préparer la rentrée du CDE28, organiser le challenge des clubs ou encore préparer les différentes actions du Comité Départemental d'Équitation d'Eure-et-Loir.

Je tiens à remercier tous les membres du bureau, ainsi que Léa qui s'occupe efficacement tout au long de l'année des subventions afin de continuer à faire vivre le CDE 28. Je remercie également les bénévoles et personnes qui s'investissent dans la vie du Comité Départemental d'Équitation d'Eure-et-Loir.

Les Centres Équestres du département (28) :

En 2022-2023, nous comptons :

- 13 CLAF : Membres actifs associatifs
- 37 CLAG : Membres actifs non associatifs
- 10 ORAF : Membres adhérents associatifs
- 33 ORAG : Membres adhérents non associatifs
- 34 clubs labellisés
- 6 Écuries de compétition
- 41 organisateurs d'activités équestres
- 1 CDE
- 2 Écuries Grand National
- 4 Autres structures

Les clubs titulaires des labels :

- 27 du label bien-être animal
- 32 Écoles françaises d'équitation cheval et poney
- 2 tourisme équestre



- 4 écuries de compétition
- 7 labels cheval étape
- 2 écoles française d'attelage

Les licences :

Dans notre département, nous comptons 5 533 licenciés pour 5 582 licenciés pour l'exercice précédent.

- 2 768 licences poney
- 2 204 licences cheval
- 561 licences tourisme

Il y a 4639 femmes licenciées pour 903 hommes.

Notre taux de progression 2022-2023 est de -6,68 %. L'Eure-et-Loir est dans le premier tiers des départements de France pour la progression 2022-2023.

Les anciens cavaliers 2022 qui ont renouvelé dans le même club en 2023 ont été 58,31 %. L'Eure-et-Loir est dans le 2^{ème} tiers des départements de France pour la proportion de cavaliers fidèles en 2023. Ces chiffres sont moins bons que les années précédentes.

Les premières licences 2022 renouvelées en 2023 dans le département ont été de 43,01 % ce qui est à développer pour les prochaines années. L'évolution du nombre des nouveaux licenciés a diminué de 8,98 %, nous sommes quand même dans le premier tiers des départements de France pour la conquête de nouveaux publics.

Les objectifs pour l'exercice ont globalement été tenus :

Le contrat d'apprentissage : Léa poursuit son contrat qui se terminera le 31 août 2024. Nous avons pour objectif de pérenniser ce poste afin de suivre au mieux toutes les missions et actions du Comité Départemental d'Équitation d'Eure-et-Loir.

Les actions de communication : Des publications dans l'Écho Républicain (annonce du challenge, annonce des résultats de Lamotte club), campagne de rentrée sur les réseaux sociaux avec des publications payantes afin de cibler notre public intéressé.

Communication avec les clubs : Comme pour l'exercice précédent, le site internet se trouve régulièrement mis à jour. Nous privilégions les échanges via le groupe WhatsApp qui est très pratique pour une communication instantanée. Nous alimentons également la page Facebook puis le compte Instagram du Comité Départemental d'Équitation d'Eure-et-Loir.

Les compétitions des circuits départementaux : Le Comité Départemental d'Équitation d'Eure-et-Loir participe aux récompenses de ces compétitions en récompensant les cavaliers par des flots à l'effigie du CDE28.

Le challenge des clubs : Cette année, le challenge départemental des clubs a également eu lieu. Ce fut un franc succès, car nous avons eu au cours de la journée 632 engagés 204 engagés de plus que pour le challenge de l'année 2022. À l'honneur, étaient représentées 13 disciplines qui ont ravi un grand nombre de cavaliers. Plusieurs selleries du département étaient également présentes sur la journée. 18 clubs d'Eure-et-Loir étaient dans la course en respectant toutes les conditions pour participer au challenge. Au total, 42 clubs ont participé à la compétition du dimanche 14 mai.

La campagne de rentrée : Pour dynamiser la rentrée de septembre 2023, nous avons réalisé une campagne publicitaire sur notre page Facebook ainsi que notre page Instagram.

Voici quelques statistiques :

- Clics sur le lien : 666
- Couverture : 22 805
- Interactions avec la publication : 704
- Le public le plus touché : 22,5 % de femmes et 6,8 % d'hommes de 35 à 44 ans ; 16,3 % de femmes et 3,9 % d'hommes de 25 à 34 ans ; 6,3 % de femmes de 18 à 24 ans)

- La région la plus touchée : Centre

La partie financière et les subventions :

Cette année, le Comité Départemental d'Équitation d'Eure-et-Loir a souhaité investir dans du matériel mis à disposition pour les clubs du département.

En effet, de nombreux barnums ont été achetés pour un montant de 2 000 € afin de servir lors d'événement présent sur le département. Nous avons également en attente l'achat d'un mur qui sera en partie subventionné par la région Centre Val de Loire à hauteur de 40 % du prix total du mur, donc un total de 1 330 €.

Quant au conseil départemental d'Eure-et-Loir, nous avons réussi à obtenir 8 000 € de subvention pour l'année 2022-2023 dans le cadre du fonctionnement global de l'association. Nous avons également obtenu 1 000 € dans le cadre du développement du challenge des clubs 2023.

Le fonds pour le développement de la vie associative (FDVA), pour le soutien au fonctionnement de l'association nous a permis d'obtenir 1 800 € de subvention pour l'association.

Le CDTE

Le bureau a pris la décision de réaliser un transfert d'argent des comptes du Comité Départemental du Tourisme Équestre vers le Comité Départemental d'Équitation d'Eure-et-Loir. Pour cela, le bureau a validé la création d'une commission tourisme équestre qui permettra de simplifier les échanges à ce sujet.

La partie financière récupérée du compte du CDTE sera réservée à la commission du tourisme équestre sur le département. Par exemple, pour financer du matériel, subventionner des événements ou encore organiser des événements axés sur le tourisme équestre.

Les compétitions

Le Comité Départemental d'Équitation d'Eure-et-Loir s'occupe du planning des circuits départementaux. Il a donc fourni des flots pour chaque épreuve labellisée en circuit et en championnat départemental. Du 1^{er} août 2022 au 31 septembre 2023, il y a eu 49 concours labellisés en circuit départemental.

Sur la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023, il y a eu 393 épreuves club, 310 épreuves poney, 113 épreuves amateurs et 47 épreuves pro.

Concernant les championnats de France semaine club, le département d'Eure-et-Loir, avec 12 victoires et 26 podiums, se classe à la 2^{ème} place au classement par département, derrière le département du Nord (59). 160 cavaliers du 28 étaient engagés sur cette semaine de compétition à Lamotte Beuvron.

Les médailles viennent de nombreuses disciplines comme : le TREC, les disciplines western, le saut d'obstacles, le Ride and Run, le dressage, le CCE ou encore l'attelage. C'est une volonté du Comité Départemental d'Équitation d'Eure-et-Loir de mettre en avant également les disciplines les moins réputées pour aider le développement de ces dernières.

Nous reformulons également notre souhait de rendre chacun d'entre vous acteur de ce comité. Toutes les idées, projets, souhaits sont les bienvenus. Nous souhaitons rapprocher les dirigeants, enseignants, cavaliers, grooms, palefreniers... du Comité Départemental d'Équitation d'Eure-et-Loir.

Clément DOUBLIER

Président du Comité Départemental d'Équitation d'Eure-et-Loir

